

Les habitants des quartiers politique de la ville en France Pauvreté monétaire et autres précarités



Dossier de presse

Sommaire

Introduction

Les habitants des quartiers de la politique de la ville : La pauvreté côtoie d'autres fragilités

Qui vit dans les quartiers de la politique de la ville ? Une population aux profils socio-démographiques variés

Au delà de la pauvreté monétaire, une population confrontée à d'autres fragilités

Zoom sur deux régions : l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Les 272 quartiers de la politique de la ville d'Île-de-France
Des territoires en grande difficulté

Les habitants des quartiers en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : fragilités et
pauvreté monétaire

Liste des publications régionales

Pour aller plus loin

« Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains »,
Insee Première N° 1552 - juin 2015

« Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie
recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires », France Portrait social, édition 2014

L'Insee en quelques mots



Introduction



L'Insee publie aujourd'hui **des études nationale et régionales sur les inégalités et la pauvreté des habitants des quartiers de la politique de la ville.**

L'étude nationale expose les diverses précarités et la pauvreté monétaire dans ces quartiers tout en distinguant différentes situations régionales.

Deux zooms régionaux viennent illustrer dans ce dossier les spécificités de ces populations : l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie rassemblent près de la moitié des habitants des quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine. Des études sont également publiées dans les autres régions, fournissant des données sur l'ensemble du territoire régional et sur ses villes (voir fiche de la liste des publications régionales).

Ces études sont fondées sur des données issues de la **source Filosofi** (voir encadré). Cette source a été mise en place par l'Insee afin de mesurer le revenu disponible des ménages, leur niveau de vie et leurs caractéristiques socio-démographiques. Elle permet également de calculer les taux de pauvreté à des niveaux géographiques fins. **C'est la première fois que l'Insee fournit ces données à un niveau infra-communal.**

Le Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) est issu du **rapprochement des données fiscales exhaustives** en provenance de la direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) **et des données sur les prestations sociales** émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA) ; il permet de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales).

La contribution de l'Insee à la délimitation des contours des nouveaux quartiers politique de la ville

En 2014, l'État a décidé de réviser la géographie prioritaire de la politique de la ville, sur la base des critères suivants : des territoires continus et sans enclave situés en territoire urbain (unité urbaine de plus de 10 000 habitants) caractérisés par un nombre minimum d'habitants (1000) et un écart de développement économique et social apprécié par le critère de revenu.

L'Insee a fourni au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) les données carroyées des revenus. L'institut a donc permis de repérer les concentrations de populations pauvres sur le territoire.

Les habitants des quartiers de la politique de la ville :

La pauvreté côtoie d'autres fragilités

Insee Première n°1593



Les quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine en quelques chiffres

- **4,8 millions** d'habitants vivent dans les **1 296 quartiers** de la politique de la ville en France ;
- **Un taux de pauvreté de 42 %** dans les quartiers de la politique de la ville contre 16 % dans les unités urbaines où ils sont situés ;
- **34%** des populations pauvres des unités urbaines concernées par la politique de la ville en France métropolitaine se concentrent dans les quartiers. Or, ceux-ci ne représentent que **13%** de la population de ces unités urbaines ;
- **Près de 50% de la population** des quartiers de la politique de la ville vivent en Île-de-France et en Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

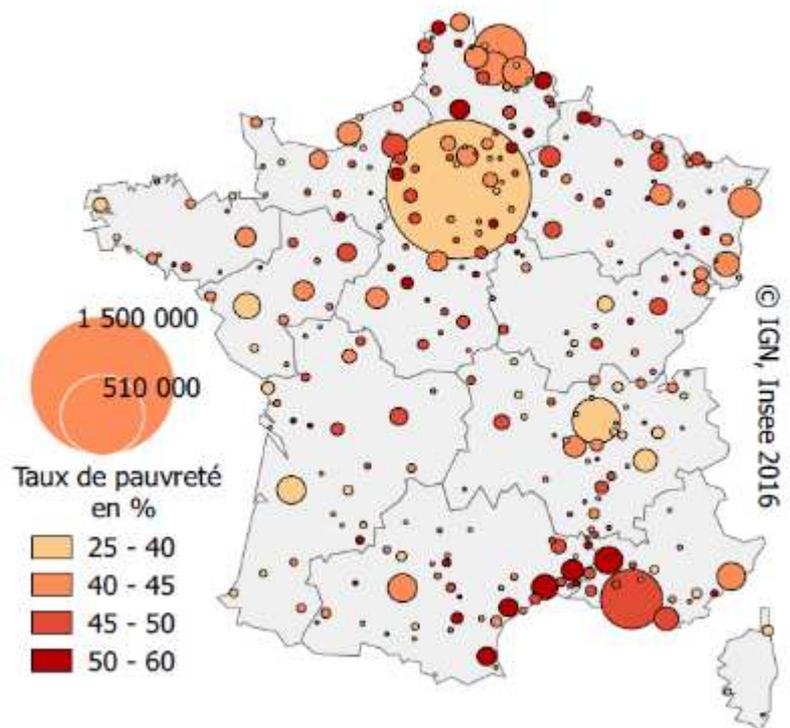
Qui vit dans les quartiers de la politique de la ville ?

Cette étude a permis d'examiner les caractéristiques socio-démographiques des habitants des quartiers de la politique de la ville et montre que ces populations présentent des spécificités par rapport au reste du territoire : en particulier, elles sont en moyenne plus jeunes (+ 6 points sur la part des 0 - 14 ans) et la part de familles monoparentales, de familles nombreuses et d'étrangers y est plus importante (respectivement +7, +6 et +11 points).

Une population confrontée à d'autres fragilités que la seule pauvreté monétaire

Au-delà du taux de pauvreté et des fragilités sociales, les habitants des quartiers de la politique de la ville ont également des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Par exemple, ils ont plus de problèmes pour accéder à un emploi, notamment les femmes : 58 % des femmes entre 15 et 64 ans n'ont pas d'emploi et 25 % des ménages perçoivent des allocations chômage. Lorsqu'ils ont un emploi, il est plus souvent précaire que dans les quartiers environnants.

De plus, les problèmes d'insertion sont concomitants à un déficit de formation et qualification : 75 % des plus de 15 ans non scolarisés n'ont pas le BAC contre 55% des habitants des unités urbaines où ils sont situés.



Zoom sur deux régions : l'Île-de-France et le Nord- Pas-de-Calais-Picardie

Insee Flash Île-de-France n°10 :

« 13% de la population francilienne vit dans un quartier de la politique de la ville »

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n°11 - mai 2016 :

« Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire »

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n°12 - mai 2016 :

« Cinq profils de quartiers de la politique de la ville »



Les 272 quartiers de la politique de la ville d'Île-de-France

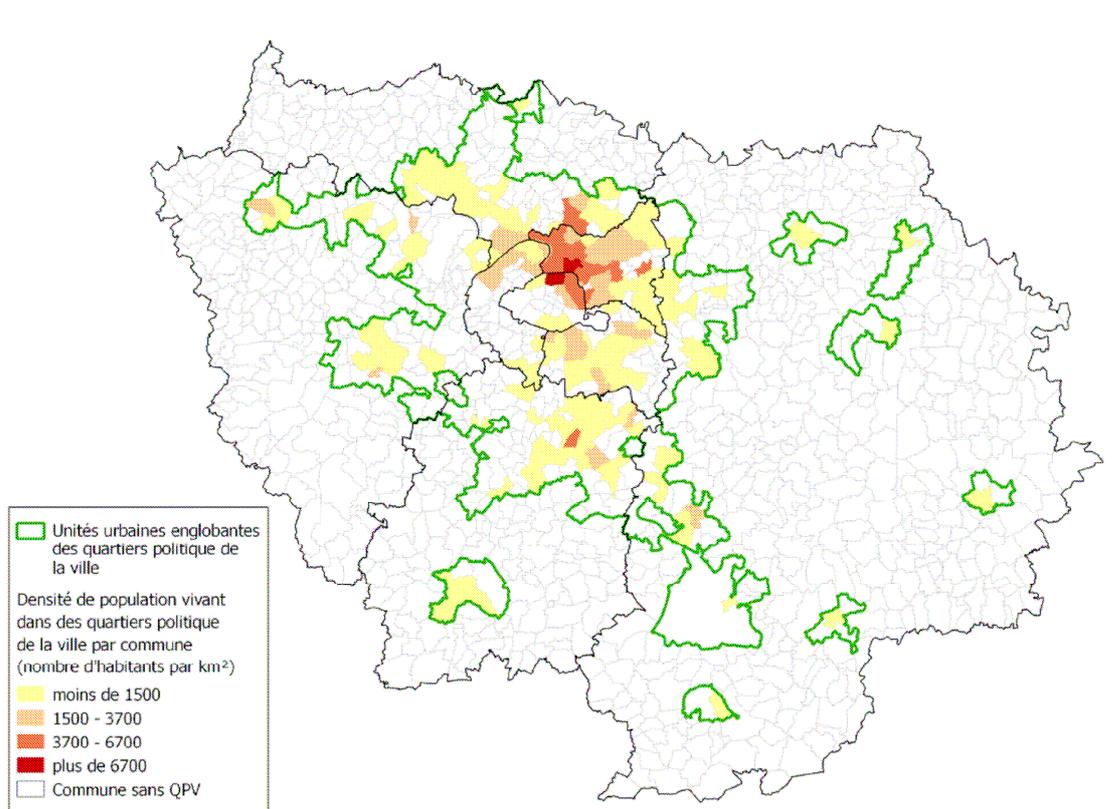
Des territoires en grande difficulté

En 2012, les habitants des quartiers de la politique de la ville figurent parmi les plus précaires d'Île-de-France.

Dans ces quartiers sont concentrées des populations potentiellement en difficulté : plus de jeunes, de familles nombreuses ou monoparentales et une plus forte proportion d'étrangers. Elles sont en décrochage avec les populations des territoires environnants : plus pauvres, moins bien insérées sur le marché du travail et moins qualifiées.

Si le niveau de vie des franciliens de ces quartiers est plus élevé de 6 % que ceux de l'ensemble des quartiers de France métropolitaine, ils doivent cependant faire face à des dépenses nettement plus importantes, notamment en matière de logement.

Les quartiers de la politique de la ville franciliens sont par conséquent exposés à de plus grandes difficultés économiques et sociales que le reste du territoire.



En 2012, 1,6 million de Franciliens, soit 13 % de la population d'Île-de-France, vivent dans un quartier de la politique de la ville.

Les habitants des quartiers de la politique de la ville en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : fragilités et pauvreté monétaire

En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, **652 000 personnes vivent dans l'un des 199 quartiers de la politique de la ville**. C'est en Nord-Pas-de-Calais-Picardie que la part de la population vivant dans ces quartiers au sein des unités urbaines qui les englobent est la plus élevée de France métropolitaine.

Les quartiers de la politique de la ville de la région accueillent **45% des habitants vivant sous le seuil de pauvreté**, soit un peu plus de 300 000 personnes. Ce taux de pauvreté figure parmi les plus élevés des 13 régions métropolitaines.

Les singularités territoriales des habitants de ces quartiers permettent d'identifier **cinq profils de quartiers de la politique de la ville en Nord-Pas-de-Calais-Picardie**.

Les quartiers du bassin minier : une faible mobilité résidentielle et des revenus peu dispersés

66 quartiers / 141 000 habitants, répartis pour moitié dans le Pas-de-Calais, pour 46 % dans le Nord et pour 4 % dans l'Aisne.

La quasi-totalité des quartiers de ce profil est localisée dans le bassin minier. Ils se caractérisent par une faible mobilité résidentielle et des revenus peu dispersés. La population est plus âgée avec 17 % de personnes de 60 ans ou plus contre 14 % pour l'ensemble des 199 quartiers. C'est dans ce groupe que le taux moyen de bas revenus est le moins élevé : il s'établit à 28 % contre 33 % dans l'ensemble.

Un deuxième groupe de quartiers accueille une population diversifiée

26 quartiers / 57 000 habitants, répartis entre le Pas-de-Calais (43 %), le Nord (39%), l'Aisne (15%) et l'Oise (3%).

La participation au marché du travail est plus fréquente et le chômage légèrement moins présent. Les actifs en emploi sont davantage titulaires d'un diplôme, et peuvent donc accéder à des emplois qualifiés. De ce fait, la situation en matière de revenus est légèrement plus favorable qu'en moyenne.

Des quartiers avec de jeunes actifs et une forte mobilité résidentielle, notamment dans le Nord

24 quartiers / 99 000 habitants, dont 90 % résident dans le Nord, en particulier au sein des agglomérations de Lille, Dunkerque et Arras.

Les quartiers de ce profil sont souvent petits : 67 % d'entre eux comptent moins de 2 000 habitants. Les 20 à 39 ans constituent 42 % de la population contre 34 % dans l'ensemble des quartiers. Ces quartiers accueillent ainsi de jeunes actifs et se caractérisent par une forte mobilité résidentielle.

Des quartiers de logements sociaux à la population jeune, surtout dans l'Oise

43 quartiers / 164 000 habitants quasi-totalité dans l'Oise, quatre amiénois et un abbevillois

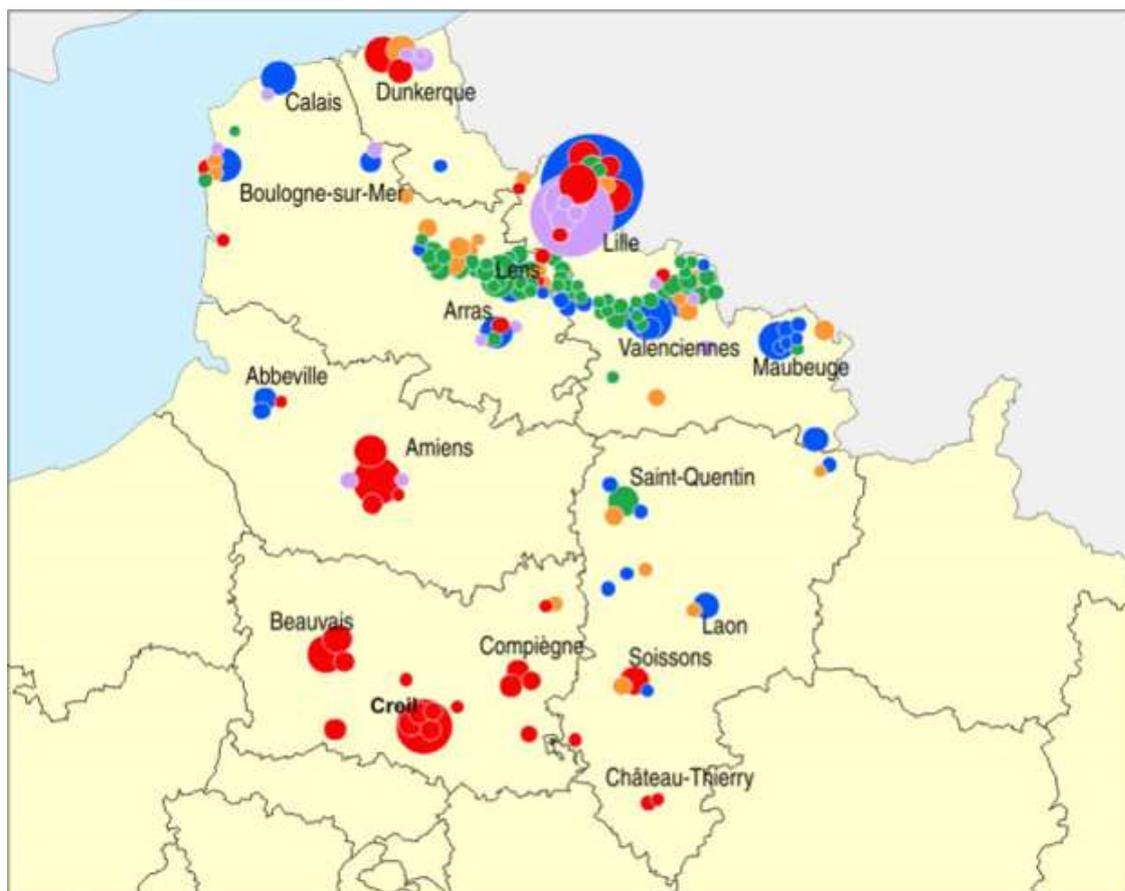
Ces quartiers sont en moyenne de plus grande taille : 60 % d'entre eux comptent plus de 2 000 habitants. La jeunesse de la population est une caractéristique forte de ce groupe où les mineurs constituent le tiers des résidents. La proportion d'étrangers (14 %) est ici la plus élevée parmi les cinq profils. Le logement social prédomine : il héberge 80 % de la population contre 57 % à l'échelle des 199 quartiers.

Éloignement durable du marché du travail et précarité : un ensemble de quartiers exposés à l'exclusion sociale

40 quartiers / 191 000 habitants, pour les deux tiers dans le Nord et un quart dans le Pas-de-Calais. Des quartiers du nord de la Picardie en font aussi partie.

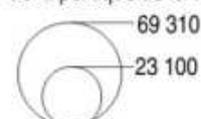
Le cinquième profil possède le poids démographique le plus élevé avec 29 % de la population en géographie prioritaire de la grande région. La population de ces quartiers est particulièrement jeune avec un tiers de mineurs. Par ailleurs, les familles monoparentales sont plus présentes que dans les autres profils de quartiers prioritaires. Ce profil est le plus touché par les difficultés économiques et sociales. La part moyenne de bas revenus atteint 40 %.

Cinq profils de quartiers de la politique de la ville dans la région



- Faible mobilité résidentielle et revenus peu dispersés
- Population diversifiée
- Forte mobilité résidentielle et jeunes actifs
- Quartiers de logements sociaux et population jeune
- Éloignement durable du marché du travail

Nombre d'habitants des quartiers de la politique de la ville



Sources : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011 et Insee, Recensement de population 2010

Liste des études régionales



Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/acal/publications.htm>

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 09h30 à Nancy

Véronique Heili (Strasbourg) : 03.88.52.40.77

Catherine Durand (Reims) : 03.26.48.66.60

Brigitte Militzer (Nancy) : 03 83 91 85 19

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/alpc/publications.htm>

Michèle Charpentier (Bordeaux) : 05.57.95.03. 89

Evelyne Dôme (Limoges) : 05.55.45.20.18

Nathalie Dupas (Poitiers) : 05.49.30.00.30

Auvergne-Rhône-Alpes

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/ara/publications.htm>

Laure Héлары (Lyon) : 04.78.63.26.96

Sandra Bouvet (Chamalières) : 04.73.19.78.65

Elsa Le Manh-Ho (Chamalières) : 04.73.19.78.71

Bourgogne-Franche-Comté

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/bfc/publications.htm>

Agnès Boudaquin (Besançon) : 03.81.41.61.78

Chantal Prenel (Dijon) : 03.80.40.67.05

Bretagne

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/bretagne/publications.htm>

Geneviève Riezou (Rennes) : 02.99.29.33.95

Corse

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/corse/publications.htm>

Olga Natali-Santoni - 04 95 23 54 63

Île-de-France

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 11h à la Direction générale - salle Closon

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/idf/publications.htm>

Eric Bonnefoi (Saint-Quentin-en-Yvelines) : 01.30.96.90.51

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 10h30 sur le site de Montpellier et en visio à Toulouse

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/lrmp/publications.htm>

Jean François Gamba (Montpellier) : 04 67 15 70 67

Madeleine Cambounet (Toulouse) : 05.61.36.62.85

Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 11h à la Direction générale- salle Closon

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 10h en bi-sites : à Amiens salle Les Cabotans, à Lille salle Lydéric

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/npdcp/publications.htm>

Géraldine Caron (Lille) : 03.20.62.86.04

Floriane Herbet (Amiens) : 03.22.97.31.91

Pays de la Loire

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/pays-de-la-loire/publications.htm>

Bureau de Presse (Nantes) : 02.40.41.75.89

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Organisation d'une conférence de presse le 03/05/2016 à 11h00

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/provence/publications.htm>

Fernande Ponzio (Marseille) : 04.91.17.59.11

Pour aller plus loin

Fiche du dossier de presse - « **Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires** », *France portrait social, édition 2014*

Insee Première n°1552 - juin 2015 : « **Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains** »



L'Insee en quelques mots



L'Insee et la statistique publique

Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

L'Insee c'est...

- Une administration publique, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.
- Un institut indépendant qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Aucune tutelle n'a un droit de regard sur les résultats statistiques qu'il publie. Cette indépendance professionnelle est inscrite dans le droit : la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a créé l'Autorité de la statistique publique, qui veille au respect du principe d'indépendance professionnelle dans la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques.

L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'Institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

Un peu d'histoire...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions :

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.

Service Presse

Les horaires du bureau de presse

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h30

Vendredi : 9h30 -12h30 / 14h-17h30

Contact Bureau de presse

bureau-de-presse@insee.fr

01 41 17 57 57

Retrouvez l'Insee sur :

www.insee.fr

Twitter : @InseeFr

